

Procès-verbal du Comité d'accompagnement pour l'aéroport de Liège du 22 décembre 2023

Présents :

Invités :

- Monsieur **Adrien DOLIMONT**, ministre des Aéroports wallons
- Monsieur **Maurice MOTTARD**, bourgmestre de Grâce-Hollogne
- Monsieur **Laurent JOSSART**, CEO de Liege Airport
- Monsieur **Pierre BONMARIAGE**, SOWAER
- Monsieur **Bernard VONECHE**, responsable mobilité à Liege Airport

Membres :

- Monsieur **Denis LEMERCINIER**, représentant du Ministre Adrien DOLIMONT
- Monsieur **Frédéric JACQUET**, représentant effectif de Liege Airport
- Monsieur **Thibaut de VILLENFAGNE**, représentant suppléant de la SOWAER
- Monsieur **François LEJEUNE**, représentant suppléant de la commune d'Awans
- Monsieur **Johan ANCIA**, président et représentant effectif de la commune d'Engis
- Monsieur **Henri CHRISTOPHE**, représentant effectif de la commune de Fexhe-le-Haut-Clocher
- Madame **Véronique PASSANI**, représentante suppléante de la commune de Flémalle
- Monsieur **Salvatore FALCONE**, représentant effectif de la commune de Grâce-Hollogne
- Madame **Bojana VISIC**, représentante effective de la commune d'Herstal
- Monsieur **Emmanuel LIBERT**, représentant suppléant de la commune de Juprelle
- Monsieur **Vincent LESAGE**, représentant effectif de la commune de Liège
- Monsieur **Joseph SIMONE**, représentant effectif de la commune d'Oupeye
- Monsieur **Francis DEJON**, représentant effectif de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse
- Monsieur **Hubert JONET**, représentant effectif de la commune de Verlaine
- Monsieur **Philippe MORDANT**, vice-président et représentant effectif de la commune de Donceel
- Madame **Gisèle MAGNO**, secrétaire du Comité, SOWAER-Environnement Liège

Membres invités :

- Madame **Virginie DEFIRANG-FIRKET**, représentante de la commune de Neupré
- Monsieur **Sébastien HERBIET**, représentant de la commune de Nandrin
- Monsieur **Jean-François BRILLON**, représentant de la commune de Crisnée
- Monsieur **Yves DEFLINES**, représentant suppléant de la commune de Visé

Invités excusés :

- Monsieur **Serge MANZATO**, bourgmestre d'Engis
- Monsieur **Jean-Louis LEFEBVRE**, bourgmestre d'Herstal
- Monsieur **Willy DEMEYER**, bourgmestre de Liège
- Monsieur **Serge FILLOT**, bourgmestre d'Oupeye
- Monsieur **Michel LEMMENS**, bourgmestre de Nandrin
- Monsieur **Philippe GOFFIN**, bourgmestre de Crisnée



- Monsieur **Marc DROUGUET**, bourgmestre d'Herve
- Monsieur **Christophe GILON**, bourgmestre d'Ohey
- Madame **Viviane DESSART**, bourgmestre de Visé

Excusés :

- Madame **Géraldine DESILLE**, représentante effective du Ministre Adrien DOLIMONT
- Monsieur **Nicolas THISQUEN**, représentant effectif de la SOWAER
- Monsieur **Jean-Michel JAVAUX**, représentant effectif de la commune d'Amay
- Monsieur **Didier LACROIX**, représentant suppléant de la commune d'Amay
- Monsieur **Grégory PHILIPPIN**, représentant effectif de la commune d'Ans
- Monsieur **Philippe SAIVE**, représentant suppléant de la commune d'Ans
- Monsieur **Thibaut SMOLDERS**, représentant effectif de la commune d'Awans
- Madame **Valérie HIANCE**, représentante effective de la commune de Bassenge
- Madame **Audun BROUNS**, représentante suppléante de la commune de Bassenge
- Monsieur **Etienne CARTUYVELS**, représentant effectif de la commune de Faimes
- Madame **Marie-Léonie COLPIN**, représentante suppléante de la commune de Faimes
- Madame **Sophie THEMONT**, représentante effective de la commune de Flémalle
- Madame **Christine SERVAES**, représentante effective de la commune de Juprelle
- Monsieur **Jean-François RAVONE**, représentant effectif de la commune de Villers-le-Bouillet
- Monsieur **François WAUTELET**, représentant suppléant de la commune de Villers-le-Bouillet
- Madame **Dominique SERVAIS**, représentante effective de la commune de Geer
- Madame **Evelyne KERZMANN**, représentante suppléante de la commune de Geer
- Madame **Laura IKER**, représentante de la commune d'Esneux
- Monsieur **Pol GUILLAUME**, représentant de la commune de Braives
- Monsieur **Xavier LISEIN**, représentant suppléant de la commune de Braives
- Monsieur **Bernard ALLELYN**, représentant de la commune de Herve
- Monsieur **Didier HELLIN**, représentant de la commune d'Ohey
- Monsieur **Freddy LIXON**, représentant suppléant de la commune d'Ohey
- Monsieur **Ernur COLAK**, représentant de la commune de Visé

Début de la réunion : 14h15.

La réunion a lieu en présentiel.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 juin 2023

Le Comité approuve à l'unanimité le procès-verbal du 23 juin 2023.

2. Approbation du projet de communiqué de presse

Le Comité approuve le projet de communiqué de presse.

3. Suite du permis environnement de l'aéroport – présentation du Master plan et Business plan

Le président donne la parole à Monsieur JOSSART pour présenter le nouveau master plan (MP) ainsi que le nouveau business plan (BP) (*présentation jointe en annexe*).

Pour mémoire, fin 2020, Liege Airport avait approuvé un nouveau MP et un nouveau BP basés notamment sur 67.000 mouvements par an. Le nouveau permis d'environnement accordé, en janvier 2023, à Liege Airport prévoit désormais une limitation à 55.000 mouvements par an et une interdiction de décollages durant la nuit des avions les plus bruyants (Boeing 747-400). Par ailleurs, plusieurs événements ont entraîné une diminution de ses activités dès 2022, à savoir, la délocalisation partielle des activités de Fedex, les compagnies russes qui ont quitté l'aéroport suite à la guerre en Ukraine et la stratégie zéro covid de la Chine qui a entraîné une limitation des importations et exportations.

Les éléments exposés ci-dessus ont nécessité une révision du MP et du BP de Liege Airport.

A la demande d'un représentant, il est précisé que la demande de permis en vue de la création de parkings avions en zone Nord fera l'objet d'une réunion d'information préalable (RIP). La commune de Grâce-Hollogne est principalement impactée par cette demande de permis.

4. Situation commerciale de l'aéroport

Le président donne la parole à Monsieur JOSSART pour présenter la situation commerciale de Liege Airport (*présentation jointe en annexe*).

L'aéroport fait face à une diminution de ses activités due notamment à la décision de Fedex de relocaliser une partie de ses activités sur les aéroports de Paris. Depuis octobre-novembre 2023, on constate une augmentation du nombre de mouvements.

L'exposé n'a pas suscité de questions de la part du Comité.

5. Campagnes de mesures sonores – Résultats

Le président donne la parole à Monsieur BONMARIAGE afin de présenter les résultats des campagnes de mesures sonores effectuées de 2022 à 2023 à la suite de la 5^{ème} révision du PEB et en application du principe d'égalité (*présentation jointe en annexe*).

98% des mesures effectuées chez les riverains confirment les zones du PEB.

6. Plaintes « bruit » relatives au premier trimestre 2023

Le président donne la parole à Madame MAGNO afin de présenter les statistiques des plaintes liées aux nuisances sonores de l'aéroport enregistrées par la SOWAER sur le premier semestre 2023 (*présentation jointe en annexe*).

A la demande d'un représentant, il est reprécisé que l'explosion du nombre des plaintes ces dernières années est principalement due à l'augmentation d'avions de type « gros porteur » surtout au niveau des décollages de nuit.

7. Divers

- Le point sur les mesures sonores dans les communes en dehors du PDLT

Le président donne la parole à Monsieur BONMARIAGE afin de présenter l'état d'avancement de ces mesures (*présentation jointe en annexe*).

L'exposé n'a pas suscité de questions de la part du Comité.



- Stratégie mobilité

La brochure de stratégie mobilité mise en place par Liege Airport a été communiquée aux membres du Comité par mail du 20 novembre 2023.

Le document n'a pas suscité de questions de la part du Comité.

Le président donne la parole à Monsieur le Ministre, Adrien DOLIMONT, qui a souhaité être présent à cette réunion du Comité qui fête ses 5 ans d'existence. Il remercie les membres pour leur implication dans ce Comité, de le faire vivre. Il est important de continuer à relayer les préoccupations des riverains au sein de ce Comité. Il souhaite aux membres du Comité de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Fin de la réunion : 15h25.

BUSINESS PLAN 2023-2040

("BP2023")



Comité d'Accompagnement

22 décembre 2023



LIEGE
AIRPORT

1. Introduction

2. Stratégie de Liege Airport

3. Prévisions commerciales

4. Master plan 2023-2040

5. Projections financières

6. Conclusions

Pourquoi un nouveau Master Plan & Business Plan?

1. NOUVELLE STRATEGIE DE LIEGE AIRPORT ADOPTEE PAR LE CA EN AVRIL 2022
2. EVOLUTION DU MARCHÉ (RESTRUCTURATION FEDEX DÉBUT 2022, ARRÊT AIR BRIDGE CARGO EN 2022, NOUVEAUX OPÉRATEURS...)
3. SORTIE DU COVID (REPRISE DU BELLY CARGO, NORMALISATION DES TARIFS POUR LE FREIGHT...)
4. NOUVEAU PERMIS D'EXPLOITER (LIMITATION DU NOMBRE DE VOLs, CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES...)

1. Introduction

2. Stratégie de Liège Airport

3. Prévisions commerciales

4. Master plan 2023-2040

5. Projections financières

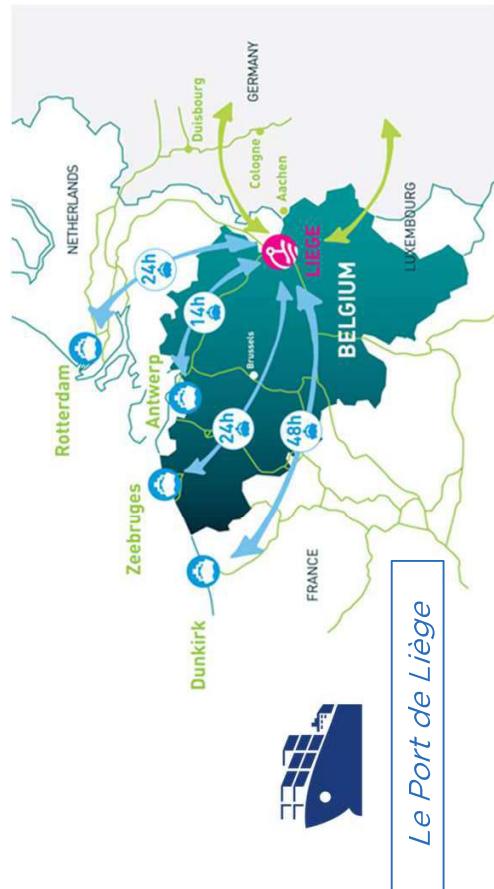
6. Conclusions

VISION

**TRANSFORMER L'ADN
DE L'AÉROPORT D'UN
AÉROPORT CARGO DE
TRANSIT
VERS UN FOURNISSEUR
DE SOLUTIONS
LOGISTIQUES
MULTIMODALES ET
DURABLES**



La plateforme multimodale rail-route de Liège Logistics accueille un trafic ferroviaire de plus en plus important.



Le Port de Liège



8 piliers stratégiques

1. DEVENIR UN MODÈLE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE
2. JOUER UN RÔLE ACTIF DANS LA MULTIMODALITÉ ET DEVENIR UN FOURNISSEUR DE SOLUTIONS MULTIMODALES
3. CRÉATION ET ANIMATION D'UNE CARGO COMMUNITY
4. FACILITER LE BUSINESS EN OFFRANT DES OUTILS DIGITAUX ET UNE INFRASTRUCTURE ADÉQUATE AUX OPÉRATEURS
5. AMÉLIORER LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE DE LIEGE AIRPORT ET DE TOUS LES OPÉRATEURS (NOTAMMENT HANDLING)
6. ELARGIR L'OFFRE DE SERVICES SUR LE SITE AÉROPORTUAIRE
7. DÉVELOPPER UNE DEUXIÈME LIGNE EN UTILISANT NOS RÉSERVES FONCIÈRES
8. ETOFFER L'OFFRE DES SPÉCIALITÉS EN MATIÈRE DE CARGO AÉRIEN



PILIER 1: DEVENIR UN MODÈLE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

- La Roadmap de l'aéroport se focalise sur 6 thèmes primordiaux de notre Stratégie Environnementale et Mobilité:
 - Les émissions de CO₂ (décarbonation)
 - Le bruit
 - La biodiversité
 - La qualité de l'air
 - Le sol, les eaux de surface et les eaux souterraines
 - La mobilité
- Cette Roadmap a été déclinée dans le BP2023 au travers de dépenses d'exploitation (« OPEX ») et d'investissements (« CAPEX »).



Focus: les émissions de CO2 & décarbonation

Pour ses propres émissions, Liege Airport s'est engagé à accélérer l'atteinte des objectifs de neutralité carbone, avec une compensation de ses propres émissions dès 2030 lorsqu'elles ne peuvent pas être neutralisées et une neutralité carbone absolue au plus tard en 2050.

Les plans d'investissements du BP2023 ont été préparés en conséquence.

Les initiatives et actions ayant un impact positif sur l'environnement et reprises dans cette présentation ont été affublées du logo .

Focus: les émissions de CO2 & décarbonation



Le BP2023 combine à la fois des actions visant à inciter et favoriser la diminution de CO2 des opérateurs et partenaires de l'aéroport (airlines, handlers, transporteurs, ...) et aussi celle de l'aéroport. **Les OPEX et CAPEX repris dans le BP2023 s'élèvent à près de 53 Mio€ en valeur nominale.**

- **Le déploiement de capacités de recharge électrique (bornes landside, mais également airside)**
 - **L'utilisation, dès 2024, de carburants décarbonés (HVO100)** pour les véhicules professionnels utilisés en airside et le passage à l'électrique pour tous les véhicules pour lesquels une solution technique existe au fur et à mesure de leur remplacement sur l'aéroport
 - L'équipement de tous les stands avions en GPU 400 Hz
 - Continuer à recourir à des contrats de fourniture d'électricité 100 % vert
 - **Poursuivre le déploiement de panneaux photovoltaïques** sur les toitures des bâtiments de l'aéroport partout où cela est possible (2,5 MWc disponibles à ce jour et objectif de 5 MWc additionnels avec le principe de tiers investisseur) et équiper systématiquement les nouveaux bâtiments
 - **Poursuivre l'amélioration de l'efficience énergétique des infrastructures et bâtiments**
 - Intégrer les technologies les plus vertes lors de la construction de nouveaux bâtiments. La certification BREEAM la plus contraignante sera la norme pour tout nouveau bâtiment
 - Arrêt du recours au camionnage pour l'approvisionnement complémentaire en kérosate de l'aéroport en le substituant par le train



Focus: la réduction du bruit

L'impact sonore des aéronefs, notamment la nuit, constitue le principal motif de plaintes relatives à l'activité aéroportuaire. Le cadre réglementaire wallon actuel est déjà extrêmement développé et ambitieux, ce qui réduit les possibilités d'engagements supplémentaires.

LIEGE AIRPORT CONTRIBUE ÉGALEMENT AUX EFFORTS VISANT À ATTÉNUER AUTANT QUE POSSIBLE LE BRUIT:

- Révision des redevances aéroportuaires au 1^{er} janvier 2023 visant à favoriser les appareils affichant les meilleures performances acoustiques et les vols de jours 
- Mise en place d'un PRS ("Preferential Runway System")
- Le remplacement des avertisseurs de recul classiques (« bip-bip ») des engins de manutention et de chantier par des avertisseurs de type large-bande (« cri du lynx »)
- La mise en place en 2021 d'un CEM (Collaborative Environmental Management) avec les compagnies aériennes 
- Afin d'intégrer l'aéroport dans son environnement, nous avons lancé une initiative visant à investir dans des projets environnementaux dans les 18 communes constituant le PDLT (« plan de développement à long terme »). Un budget de 250.000 EUR par an a été repris sur l'ensemble de la période du BP2023. 
- Les vols des avions de type B747-400 récoltent de très loin la grande majorité de plaintes de la part des riverains de l'aéroport. L'**action conjointe de multiples facteurs** (le nouveau mécanisme des redevances aéroportuaires, l'interdiction des décollages de nuit des B747-400 à partir de 2030 et le phasing-out progressif des "vieux" aéronefs, dont notamment les B747-400) **va réduire de manière très significative à la fois le nombre de vols totaux (de 21 % des vols sur l'aéroport en 2023 à 5 % en 2040) et de nuit opérés par des B747-400 (de 16 % des vols de nuit sur l'aéroport en 2023 à 2 % en 2040).**

Focus: faciliter la mobilité

Les MP/BP2023 intègrent les éléments de la stratégie de mobilité validée par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2022:

- Implication de la communauté aéroportuaire dans une approche coordonnée de la mobilité sur le site, ce qui passe notamment par des échanges d'informations entre les acteurs et la digitalisation de services et d'accès; 
- Amélioration des lignes de bus menant à l'aéroport (à charge de l'OTW); 
- Développement d'un Mobipoint aux abords de l'aéroport (projet OTW-SPW-Liege Airport);
- Développement des modes actifs; 
- Identification des nœuds de covoiturage et mise en place d'une plate-forme de gestion du covoiturage; 
- Augmentation des connexions avec le réseau ferroviaire; 
- Adaptation et création de parkings pour les poids lourds;
- Amélioration de la gestion dynamique du trafic avec l'installation de caméras ANPR sur le site et connectées avec le réseau de caméras ANPR du SPW (accord tri-partite Liege Airport-SPW-Sofico);
- En lien avec le point qui précède, le monitoring des flux et de la mobilité autour du site;
- Installation de voiries cyclo-piétonnes. 

PILIER 2: JOUER UN RÔLE ACTIF DANS LA MULTIMODALITÉ ET DEVENIR UN FOURNISSEUR DE SOLUTIONS MULTIMODALES

Plusieurs développements sont actuellement étudiés ou suivis par nos équipes avec plusieurs partenaires:

- Prise de participation (envisionnée et à soumettre à la décision des instances) au capital de Liege Logistics Intermodal (société qui a obtenu le renouvellement de sa concession d'exploitation de la plateforme rail-route de Liège Logistics)
- Mémorandum de coopération marketing avec des acteurs multimodaux
 - La signature de ce Mémoandum est attendue pour fin 2023 avec tous les partenaires (Port Autonome de Liège, Port d'Anvers-Bruges, POM Limbourg...) et constituera la pierre angulaire d'une collaboration active et renforcée entre toutes les parties prenantes.
- Liege Carex
- Terminal multimodal dans la plaine de Cubber

PILIER 3: CRÉATION ET ANIMATION D'UNE CARGO COMMUNITY

2. Cargo Community



LGG Cargo Community - 1st Official Meeting

PILIER 4: FACILITER LE BUSINESS EN OFFRANT UNE INFRASTRUCTURE ADÉQUATE ET DES OUTILS DIGITAUX AUX OPÉRATEURS

Les OPEX et CAPEX IT repris dans le BP2023 s'élèvent à près de 47 Mio€ en valeur nominale.

- Mise en place sur l'aéroport d'un réseau privé 5G
- Applications pour la Cargo Community (GMTMS et diverses sous-applications pour produits périssables, produits pharmaceutiques, gestion des rendez-vous des camions “dynamic slot booking”, “tracking” et localisation GSE...) et portail (IGG Connect)
- Création d'un jumeau numérique
 - RIA (“Request & Incident Application”)
 - Renforcement de la cybersécurité

PILIER 5: AMÉLIORER LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE DE LIEGE AIRPORT ET DE TOUS LES OPÉRATEURS (NOTAMMENT HANDLING)

- Extension des dalles GSE au nord afin d'offrir des superficies de stationnement additionnelles et une station de lavage
- Dalle GSE entre bâtiments 18 et 22 au nord
- Divers projets de bypass pour les handlers
- Bâtiments de maintenance GSE (concession de terrains)
- Aménagements des PCF (point de contrôle frontière)
- Construction d'un sas (B30) pour l'approvisionnement en carburant
- Solution d'approvisionnement en kérosène via le train
- Construction d'un pipe-line entre l'aéroport et le site de Liege Logistics afin d'éviter un acheminement par la route (« last mile ») des containers-ISO ou wagons-citernes.
- Solutions d'inventaires, de tracking et de localisation des GSE des opérateurs
- Modernisation et digitalisation des outils de gestion: BMS, Rostering & Task management, AMS & APOC4.0, LAODB, CRM, BI, GED, incident management tool...
- Politique de mobilité proactive, destinée à faciliter l'accès au site aéroportuaire
- Revitalisation de Liege Airport Academy afin de faciliter le recrutement pour les membres de la Cargo Community et offrir un portefeuille éttoffé de formations à l'ensemble des acteurs
- Projet de bureaux pour les douanes

PILLIER 6: ELARGIR L'OFFRE DE SERVICES SUR LE SITE AÉROPORTUAIRE

- Construction d'un bâtiment de "line maintenance" au nord et aménagement du bâtiment 102 au sud afin de proposer en « location » des espaces d'entreposage aux maintenanciers
- Hangar de maintenance avion (MRO) 
- Station-service landside au nord du site avec une fourniture de combustibles fossiles mais également des bornes de chargements électriques et un point d'approvisionnement en hydrogène
- Construction de deux parkings poids lourds, camions et remorques, sécurisés
- Relocalisation des activités d'aviation générale à l'est du site et potentiel de développement

PILLIER 7: DÉVELOPPER UNE DEUXIÈME LIGNE DANS LES « ZAE » EN UTILISANT NOS RÉSERVES FONCIÈRES

- Disposer de réserves foncières conséquentes tant au niveau de la concession aéroportuaire que des zones d'activités économiques (“ZAE”) est un avantage compétitif par rapport à la plupart des aéroports concurrents
- ZAE : terrains mis en œuvre (impétrants, ...) par la Sowaer et cédés à Liege Airport via un bail emphytéotique de 99 ans
- Profil des projets en ZAE:
 - investissements logistiques en 2ème ligne et portés par des tiers qui vont renforcer l'attractivité de l'aéroport, notre écosystème logistique et la résilience de nos activités
 - projets relatifs à la multimodalité (ferroviaire, Carex, fret ferroviaire conventionnel...)
 - Soutien de projets, notamment industriels, qui permettront de développer des solutions répondant aux grands défis écologiques et climatiques. La transition énergétique est sans doute l'élément le plus essentiel de la transition environnementale globale et va incontestablement dopper l'innovation dans le secteur, mais l'écosystème tarde à se structurer. Dans ce cadre, Liege Airport explore avec des partenaires locaux et régionaux les possibilités de construction d'écosystèmes sur ces ZAE afin d'encourager une transition énergétique intelligente.
- Qui investit ?
 - Principalement des tiers, spécialisés en logistique et via une cession de terrains sous forme de sous-emphytéose
 - Liege Airport Business Park a repris dans le BP2023 trois investissements en propre en ZAE: un immeuble de bureaux L'Escale, un bâtiment de bureau de 5.000 M2 en ZAE Airport City et un entrepôt logistique de 20.000 M2.



PILIER 8: ET OFFRER L'OFFRE DES SPÉCIALITÉS EN MATIÈRE DE CARGO AÉRIEN(MANUTENTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PERISHABLE CENTER,...)

Le BP2023 prévoit un nouveau horse inn, un deuxième PCF et un centre de produits périsposables (“perishables centre”) au nord du site aéroportuaire.

Les discussions avec les divers opérateurs (principalement handling et compagnies aériennes) et au sein de la Cargo Community n'ont à ce stade pas mené à l'identification de besoins complémentaires en matière d'infrastructures spécialisées et/ou centralisées (gestion par l'aéroport).

- 
1. **Introduction**
 2. **Stratégie de Liège Airport**
 - 3. Prévisions commerciales**
 4. Master plan 2023-2040
 5. Projections financières
 6. Conclusions

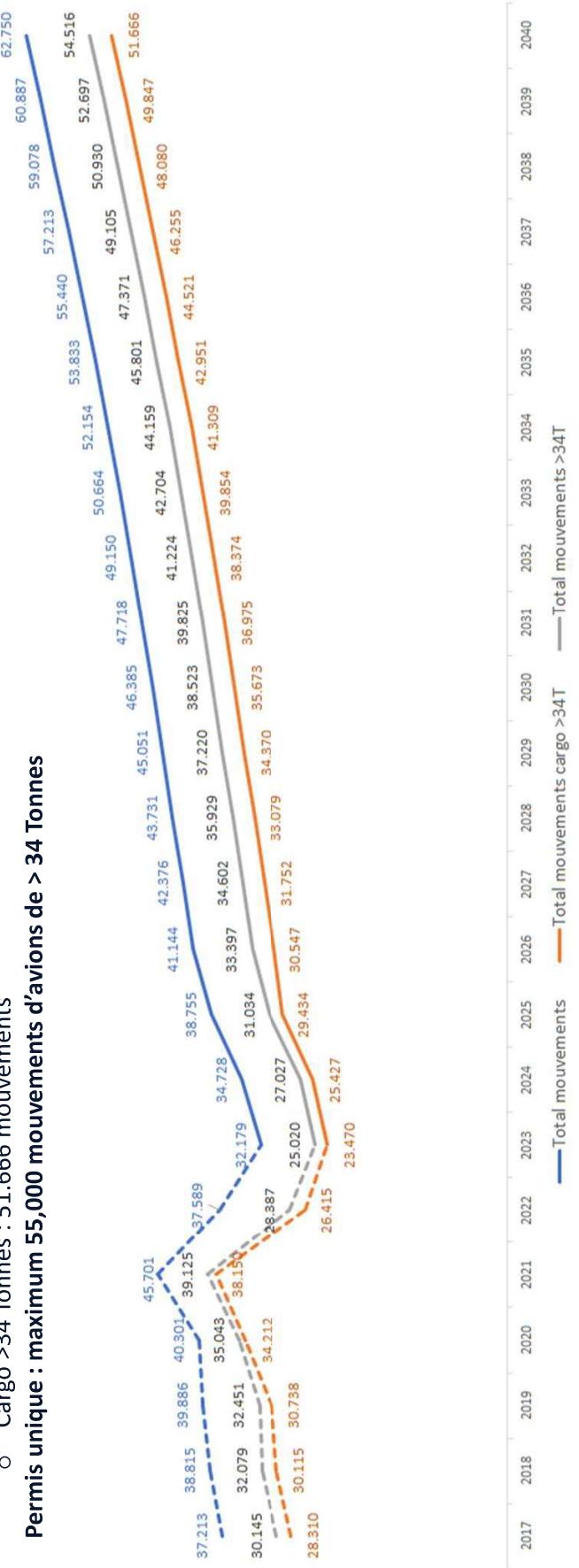


Hypothèses de mouvements (nombre de vols)

2022 & 2023: impact significatif de FedEx (1) & Air Bridge Cargo (2)
Projections 2040:

- Global : 62.750 mouvements d'avions
- All (Cargo & Passagers) > 34 Tonnes (seul concerné par le permis d'exploitation): 54.516 mouvements
- Cargo >34 Tonnes : 51.666 mouvements

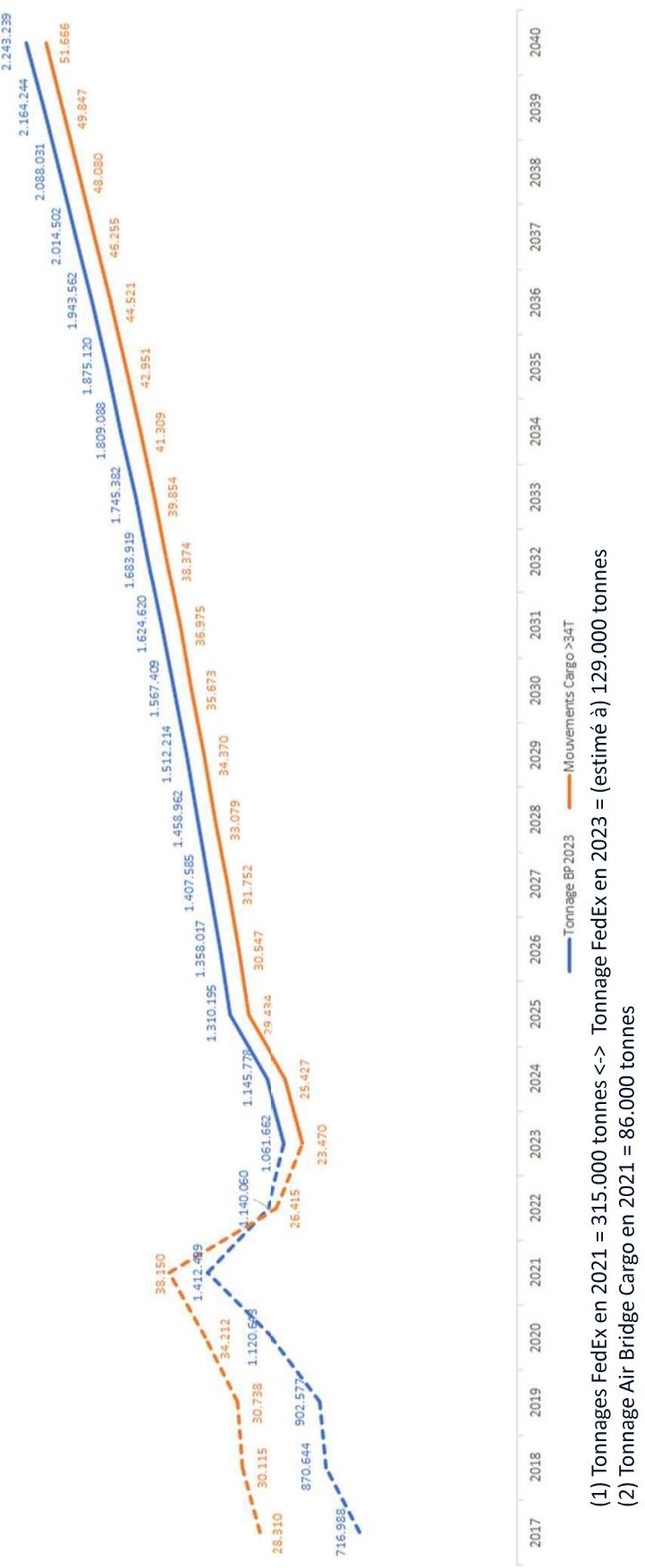
Permis unique : maximum 55,000 mouvements d'avions de >34 Tonnes



(1) Mouvements FedEx en 2021 = 19.843 <-> Mouvements FedEx en 2023 = (estimé à) 6.653
(2) Mouvements Air Bridge Cargo en 2021 = 1.187

Hypothèses de tonnages CARGO (en tonnes)

- Entre 2017 & 2021: +100% avec croissance et effet Covid (arrêt des vols passagers)
- 2022 – 2023 : impact délocalisation FedEx en avril 2022 (1), arrêt des opérations de Air Bridge Cargo début 2022 (2) suite à la guerre en Ukraine et contraction dans le fret aérien (-10% à 15%) et maritime (-5% à -10%)
- Entre 2023 & 2040: doublement des volumes

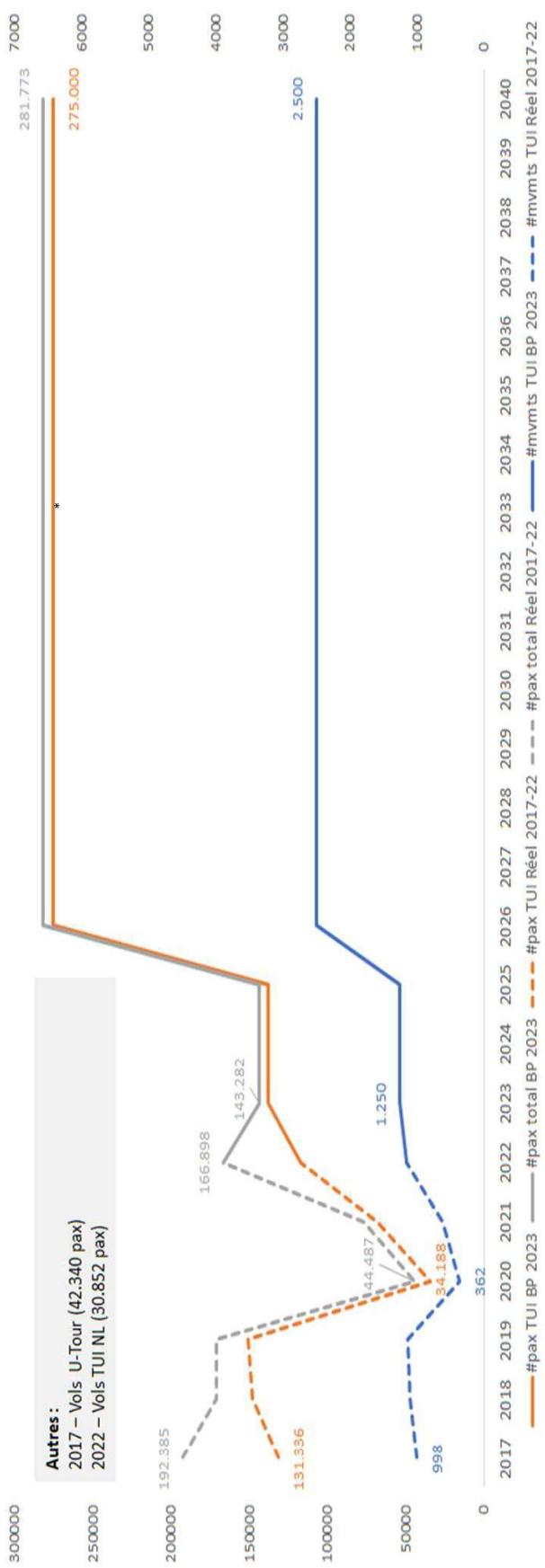


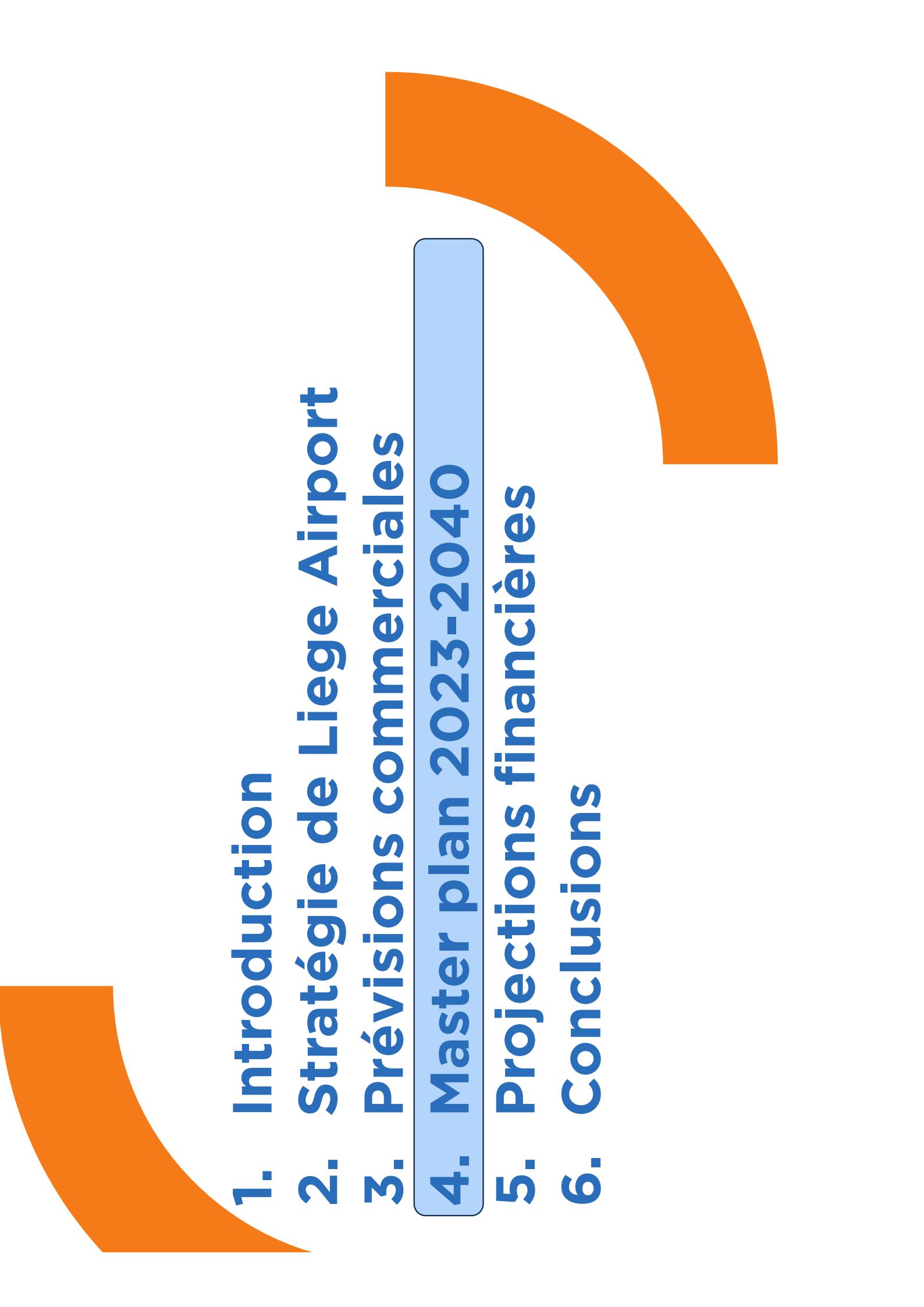
- (1) Tonnages FedEx en 2021 = 315.000 tonnes <-> Tonnage FedEx en 2023 = (estimé à) 129.000 tonnes
(2) Tonnage Air Bridge Cargo en 2021 = 86.000 tonnes



Passenger Traffic - Continuous development of the niche

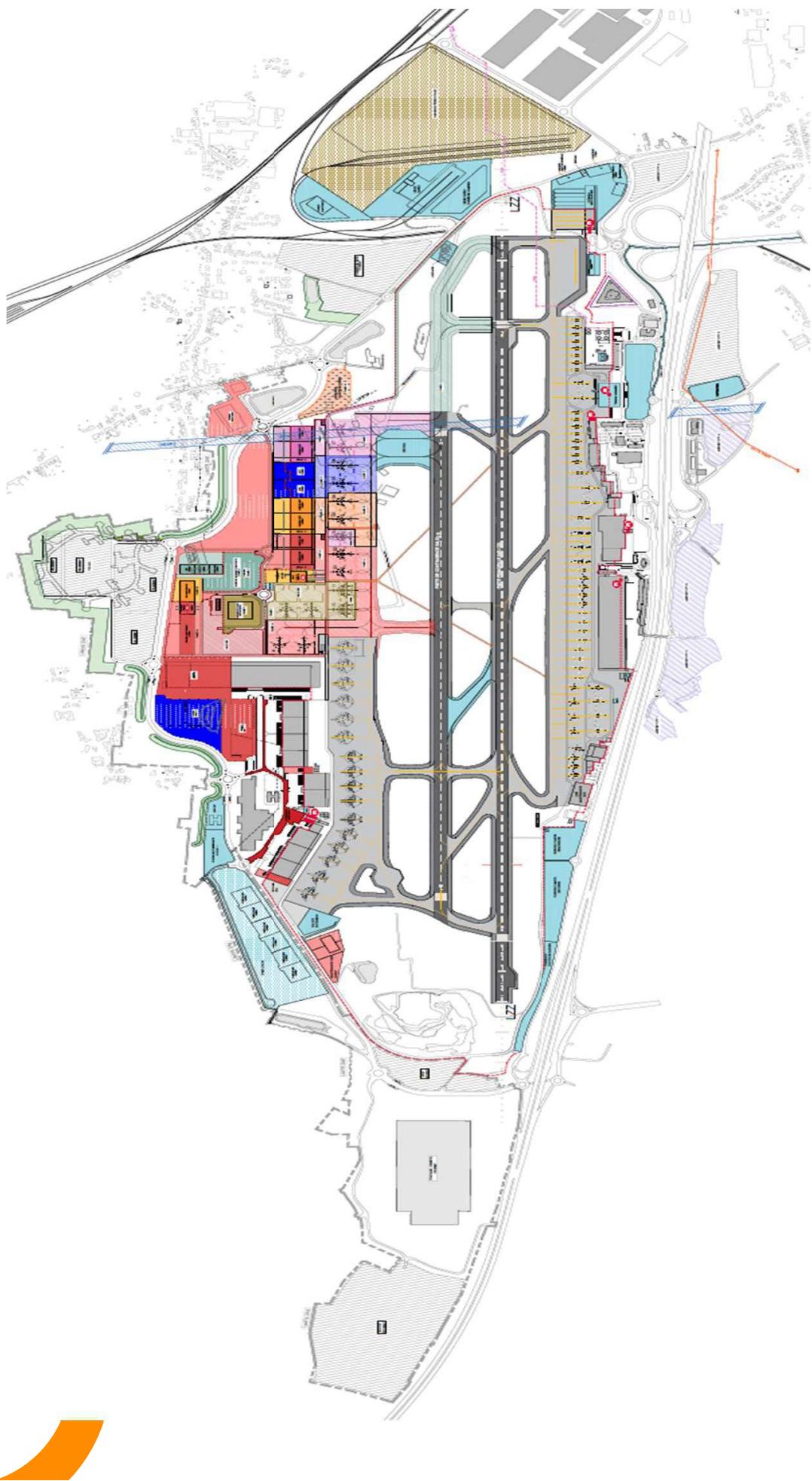
- Stable positive development of movements since Q2/2022, in line with general positive market development & recovery
- Outlook **2024:**
 - > Increase of TUI program incl. new destination Antalya (AYT), regular charter flights from Tarom to/from Bucharest
 - > Ongoing discussions with airlines about (peak)-charter flights via LGG with focus leisure & VFR
 - > Further capacity limitations/restrictions at neighboring airports (AMS/BRU/CGN) announced = opportunities for LGG
 - > New full time pax traffic development manager in commercial team as of 01/2024 = increase of sales/marketing activities
- Outlook **2025/26:** 4-5 daily pax flights in summer season, 2-3 daily in winter season -> substantial increase of pax airline flights and pax volumes

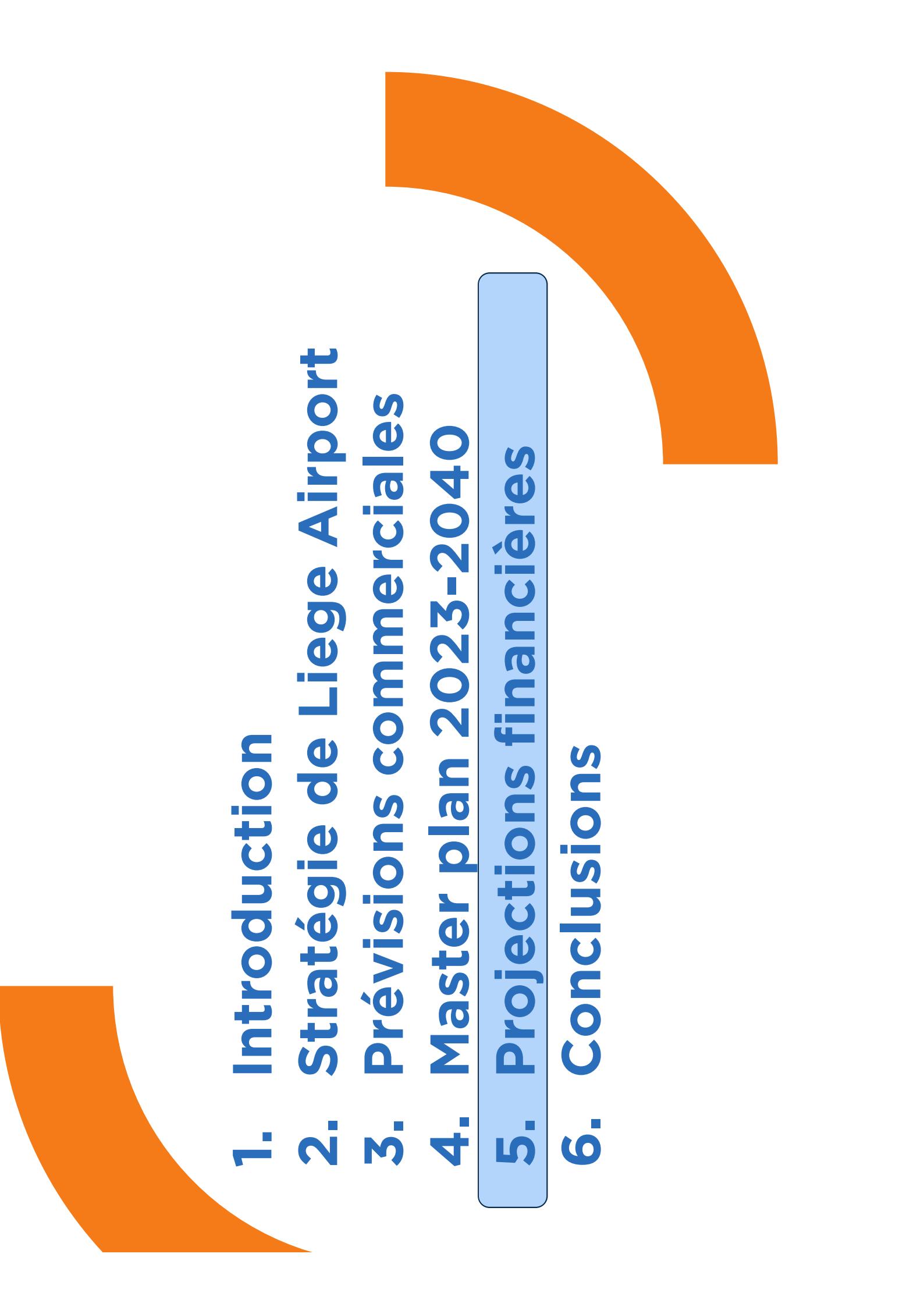


- 
1. **Introduction**
 2. **Stratégie de Liège Airport**
 3. **Prévisions commerciales**
 - 4. Master plan 2023-2040**
 5. **Projections financières**
 6. **Conclusions**

Master Plan 2023-2040

- Master Plan basé sur un nombre maximum de 55.000 mouvements d'avions (imposition du nouveau permis) 
- Nombre de parking avions au nord réduit (31 vs. 40) 
- Construction d'un hangar de maintenance
- Nouveaux entrepôts de handling + bypass
- Allongement (réduit) de la piste de contingence 
- Livraison de fuel par voie ferroviaire 
- Nouveaux bâtiments de service (maintenance véhicules, centre de livraison,...)
- Nouveau bâtiment de line maintenance pour stockage pièces avions
- Nouveau Security check/ Fire Station + APOC & AOCC
- Parking camions



- 
1. Introduction
 2. Stratégie de Liège Airport
 3. Prévisions commerciales
 4. Master plan 2023-2040
 - 5. Projections financières**
 6. Conclusions

FILS ROUGES DU BP 2023-2040

- La stratégie de l'aéroport de Liège et ses 8 piliers ont été déclinés dans le BP2023 avec un accent particulier sur l'environnement
- Nos projections d'évolution du nombre de mouvements d'aéronefs et de volumes de fret aérien
- Le Master Plan 2023
- Les obligations du ~~permis~~ unique, notamment en matière environnementale
- BP2023 a été préparé dans une perspective de continuité malgré une échéance de la concession aéroportuaire le 31/12/2040

500 Mio €⁽¹⁾ d'investissements de Liege Airport, Liege Airport Business Park (« LABP ») & Sowaer⁽²⁾

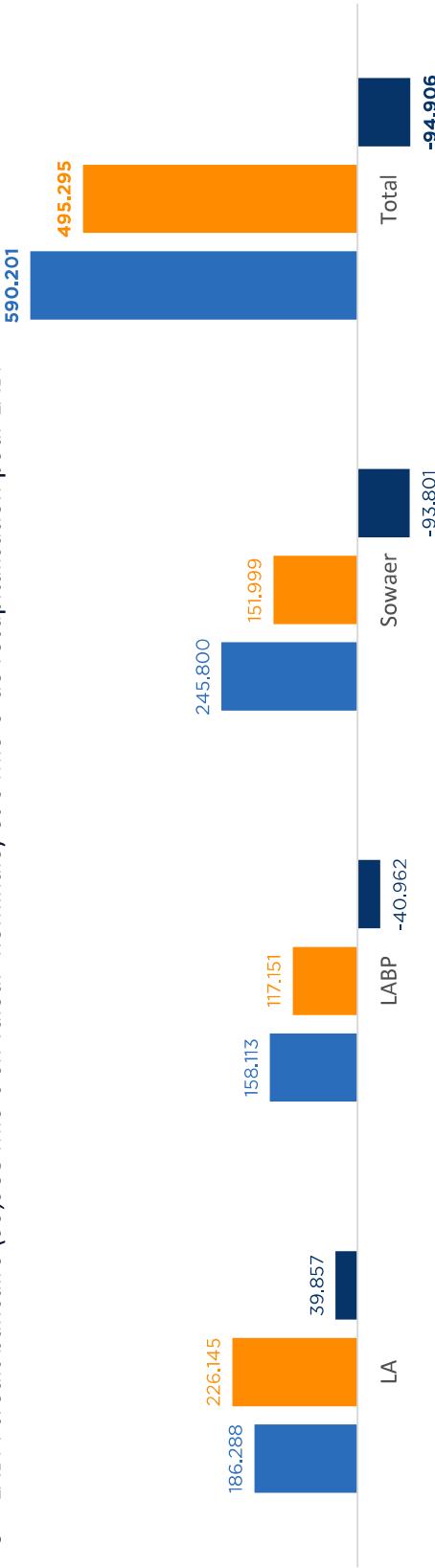


Comparatif BP2020 vs BP2023 :

- Impact inflation (€2020 vs €2023)
- Impact période (20 ans dans BP2020 et 17 ans dans BP2023)
- LABP : investissements déjà réalisés dans l'intervalle et moins de superficies de bureaux & entrepôts
- Sowaer: moins d'infrastructures (15 parkings avion vs. 24, allongement limité de la piste de contingence,...)

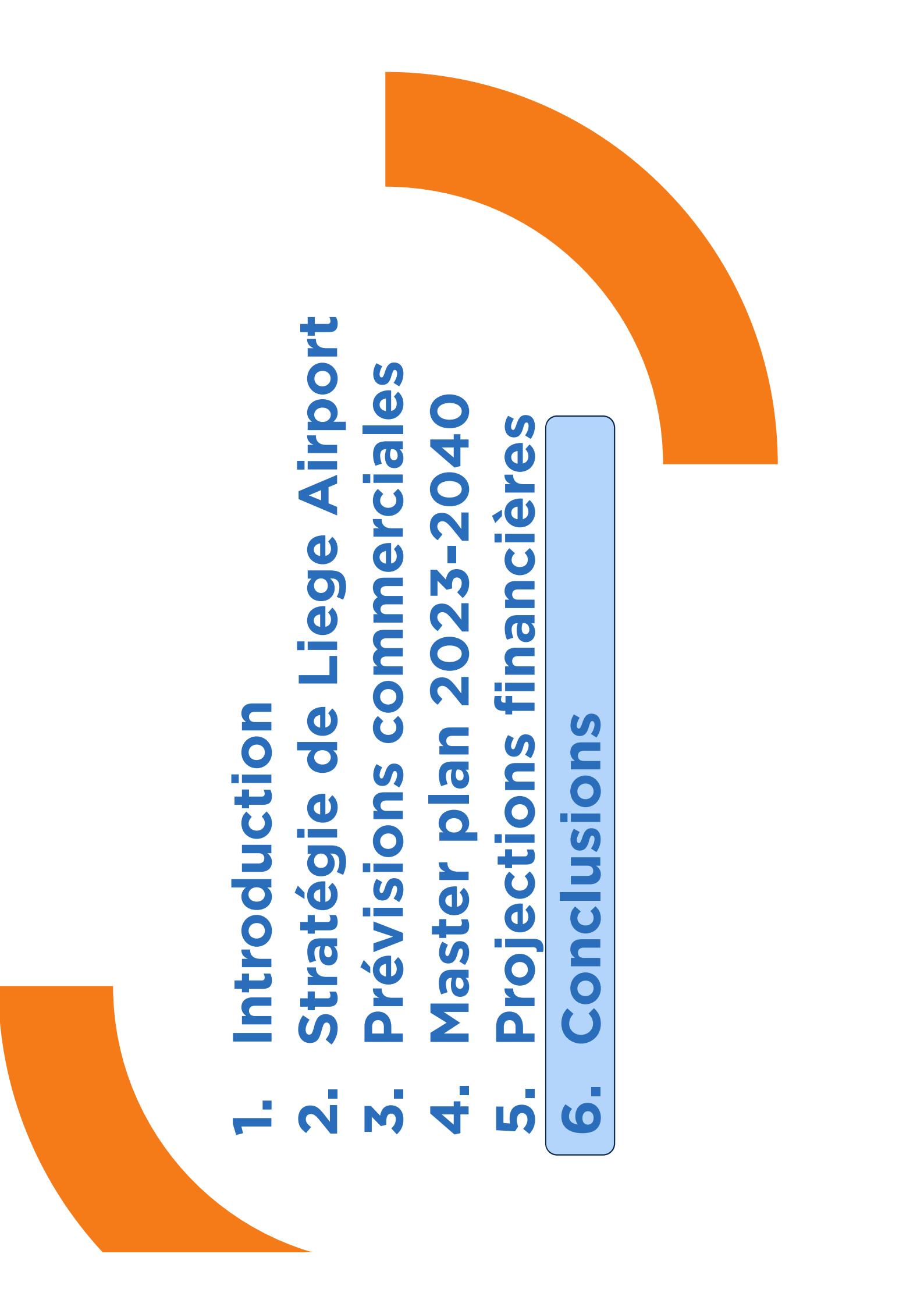
Financement:

- Liege Airport: 100% cash-flow et crédit bancaire (103,589 Mio € en valeur nominale)
- LABP: crédit bancaire (99,908 Mio € en valeur nominale) et 6 Mio € de recapitalisation pour LABP



(1) 495 Mio € en valeur 2023 & 550 Mio € en valeur indexée/nominale

(2) Pour les investissements en infrastructure de base réalisés par la Sowaer, Liege Airport paye à la Sowaer une rente perpétuelle (appelée IMRC et calculée sur base de la valeur de l'investissement, des GRGE y associés, et du WACC de la Sowaer).

- 
1. **Introduction**
 2. **Stratégie de Liege Airport**
 3. **Prévisions commerciales**
 4. **Master plan 2023-2040**
 5. **Projections financières**
 6. **Conclusions**



LES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- La mise en œuvre disciplinée et réussie de la stratégie de Liege Airport reposant sur 8 piliers
- La croissance des activités avec la mise en œuvre réussie de la stratégie commerciale incluant notamment le gain de parts de marché, l'attraction de logisticiens spécialisés en cargo aérien et le rôle multimodal de Liege Airport
- La capacité de décarboner les activités de Liege Airport et des opérateurs du site aéroportuaire
- Le soutien de la Région Wallonne (via notamment la délivrance de permis & autorisations nécessaires à l'extension de nos infrastructures, la continuation d'une politique ambitieuse et volontariste en matière environnementale, le maintien du financement des missions régaliennes en matière d'incendie-entretien & sûreté) et des communes autour de l'aéroport.



LES RISQUES

- Retards dans le plan d'investissements associés aux démarches de permis, de consultations des fournisseurs et d'exécution.
- Permis de Liege Airport et recours au Conseil d'Etat.
- Subsides incendie et sûreté de la Région Wallonne à risque.
- Hausse des taux d'intérêt: les investissements du Groupe Liege Airport sont financés moyennant une quotité d'emprunt de 80 % et l'IMRC dû à la Sowaer est influencé par l'évolution des taux du marché.
- Manque de financement bancaire ou hausse des coûts de financement (les prêts au secteur aérien pourraient être pénalisés dans le futur dans un renforcement des mesures ESG)
- Les projections commerciales utilisées dans le BP2023: Le secteur aérien est cyclique et après les années 2020 & 2021 propices au secteur, nous sommes rentrés depuis 2022 dans une ère moins favorable. Un nombre de mouvements d'avions moins élevé que dans le BP2023 aurait un impact financier important dans la mesure où une grosse partie des coûts d'exploitation de Liege Airport est fixe.

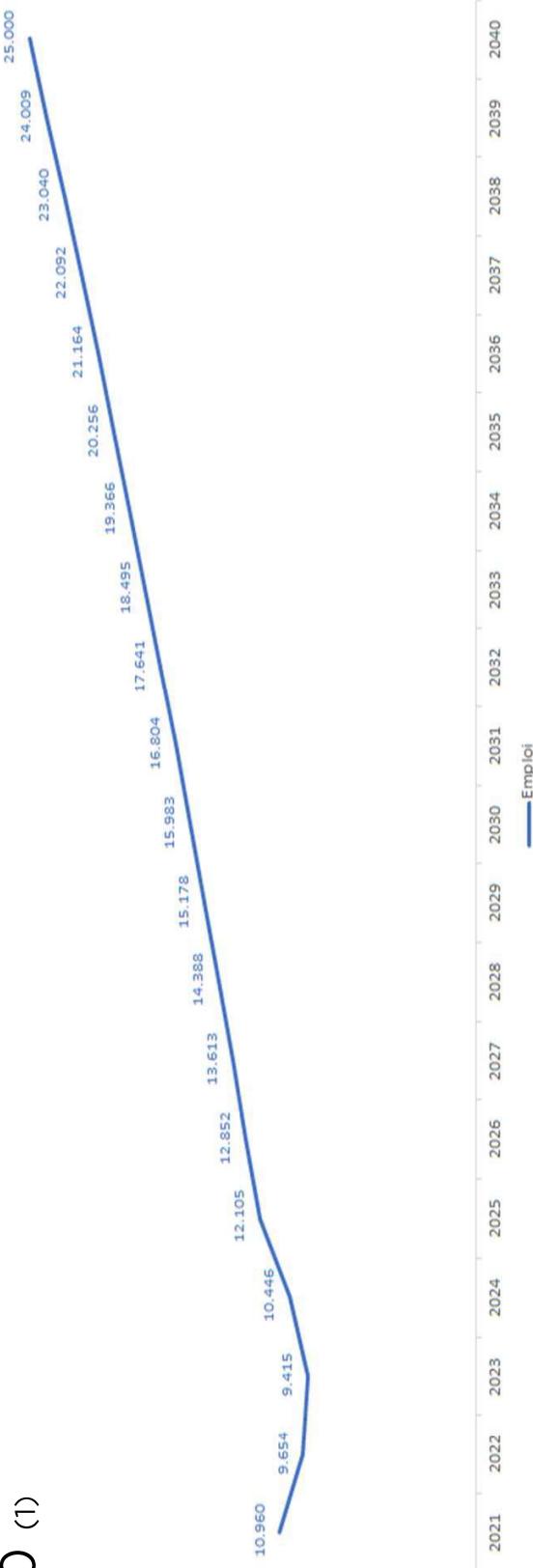


DES PERSPECTIVES AMBITIEUSES

- Le Business Plan prévoit une forte progression des volumes de fret et des vols Cargo dans le respect :
 - du Permis Unique du 31 janvier 2023 délivré par les Ministres compétents
 - du Plan de Secteur
 - du Plan de Développement à Long Terme (PDLT)
 - du Plan d'Exposition au Bruit (PEB)
- **Une forte réduction des vols de nuit (65% en 2020 vs. 32% en 2040) et la quasi-disparition des vols opérés par des B747-400** (5% du total des vols et 2% des vols de nuit en 2040 contre respectivement 21% et 16% en 2023)
- Près de EUR 500 Mio d'investissements afin de développer les infrastructures et d'investir dans une politique ambitieuse notamment en matière de transition énergétique, de mobilité et de transformation digitale
 - Une vision claire et des projets en matière de **multimodalité**
 - **Auto-financement** du BP2023-2040 (via financement bancaire) de Liege Airport et recapitalisation de EUR 6 Mio dans le chef de Liege Airport Business Park

DES PERSPECTIVES AMBITIEUSES ET ENTHOUSIASMANTE POUR L'EMPLOI

Le renforcement d'un pôle économique wallon majeur avec une projection de près de **25.000 emplois** (direct & indirects) sur site en 2040⁽¹⁾



(1) L'étude de l'Ulgie consacrée à la création d'emplois ne trace pas de perspectives. Nous pouvons raisonnablement tabler sur un ratio de création d'emplois de 0,75 par 1000 tonnes, ce qui augmenterait le nombre d'emplois de 8.250 jobs directs et indirects. S'ajoutent les emplois créés dans les Zones d'Activités Economiques.

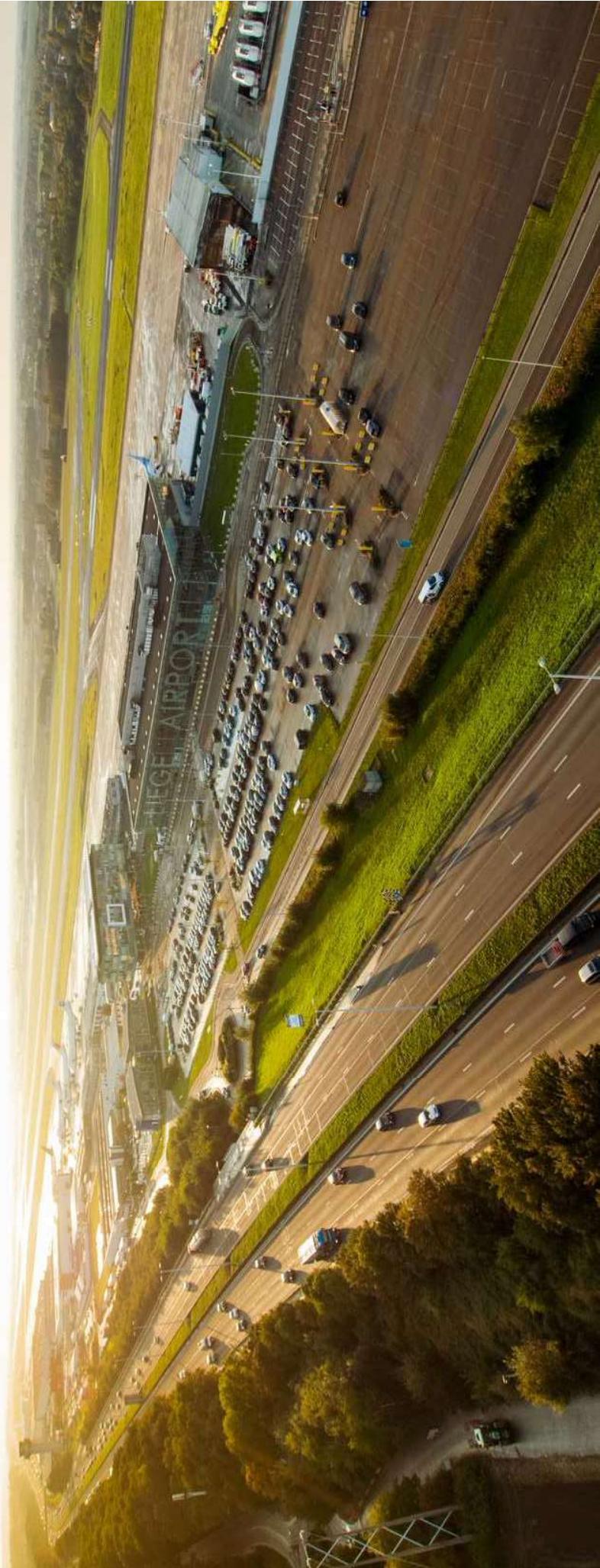


DANS UNE APPROCHE DURABLE EXEMPLAIRE



- En devenant un modèle en matière environnementale avec un focus particulier sur :
 - les émissions de CO2 et la décarbonation
 - la réduction du bruit
 - la mobilité
- En jouant un rôle actif dans la multimodalité
- En développant des services pour accompagner les opérateurs dans cette approche (HVO100, bornes de recharge électrique, mutualisation,...)
- En poursuivant le développement d'infrastructures photovoltaïques et l'amélioration de l'efficience énergétique des infrastructures et des bâtiments
- En fédérant la cargo community dans cette approche
- En associant les communautés locales
- ...

**Merci pour votre
attention**



TABLEAUX DE BORD

Pistes - Mouvements - Cargo - Passagers - Fuel

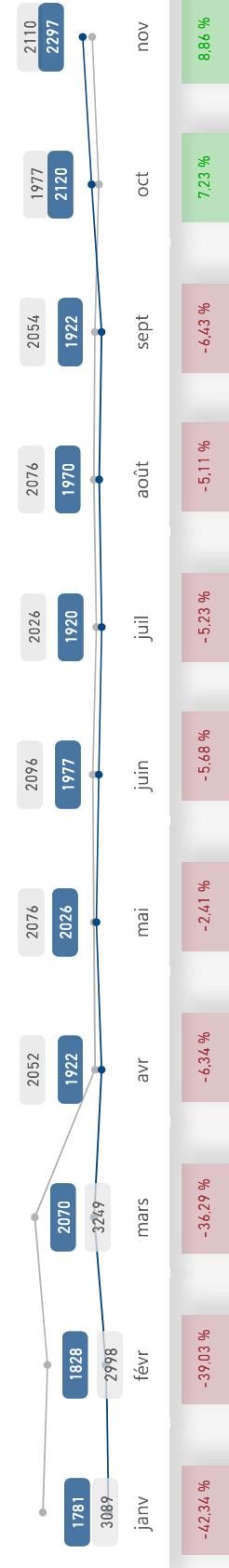


Mouvements d'aéronefs par catégorie

YTD Mvts CARGO 2022

25.803

ANNEE ● 2022 ● 2023

CARGO**21.833**

YTD Mvts CARGO 2023

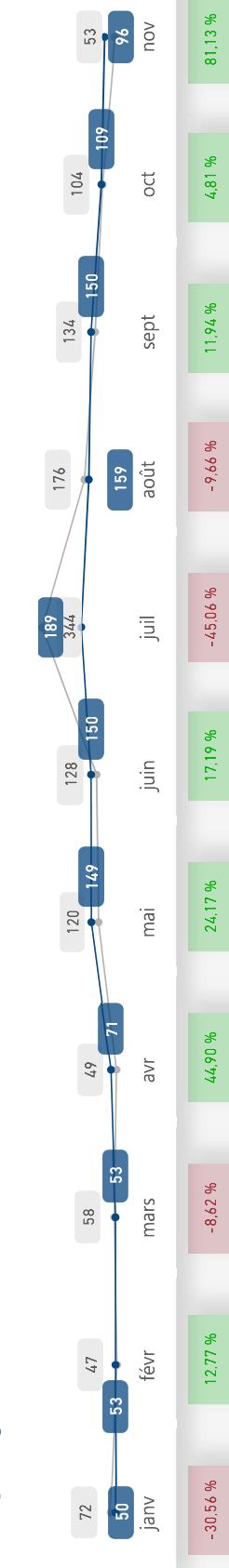
ANNEE ● 2022 ● 2023

CARGO

YTD Mvts PASSAGERS 2022

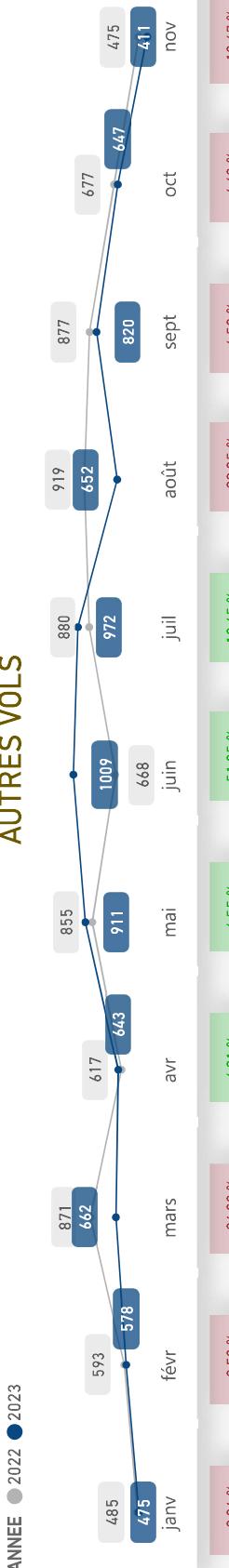
1.285

ANNEE ● 2022 ● 2023

PASSAGERS**1.229**

YTD Mvts PASSAGERS 2023

ANNEE ● 2022 ● 2023

PASSAGERS**7.917**

YTD Mvts AUTRES 2022

ANNEE ● 2022 ● 2023

AUTRES VOL'S**7.780**

YTD Mvts AUTRES 2023

ANNEE ● 2022 ● 2023

AUTRES VOL'S

PASSAGERS : ce sont les mouvements aériens commerciaux ayant utilisé le terminal passager (charters, diversions)

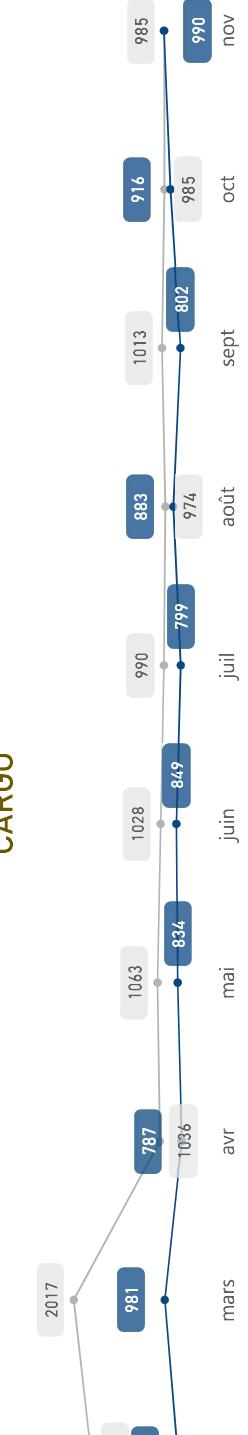
AUTRES VOL'S : tourisme, privé, calibration, affaires, examen, photo, écolage, entraînement

-2,06 % -2,53 % -24,00 % 4,21 % 6,55 % 51,05 % 10,45 % -29,05 % -6,50 % -4,43 % -1,73 % -13,47 %

Mouvements d'aéronefs de NUIT par catégorie

**YTD Mvts CARGO 2022
13.729**

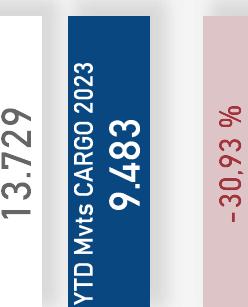
ANNEE ● 2022 ● 2023



CARGO

**YTD Mvts PASSAGERS 2022
-30,93 %**

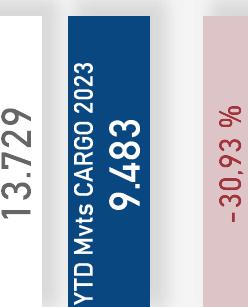
ANNEE ● 2022 ● 2023



PASSAGERS

**YTD Mvts AUTRES 2022
-1,64 %**

ANNEE ● 2022 ● 2023



AUTRES VOL'S

**YTD Mvts AUTRES 2023
-60,07 %**

HEURES : les heures prises en compte pour ces statistiques sont des heures locales (LT)
PASSAGERS : ce sont les mouvements aériens commerciaux ayant utilisé le terminal passager (charters, diversions)

NUIT : 23:00 LT à 07:00 LT conformément à l'arrêté du gouvernement wallon

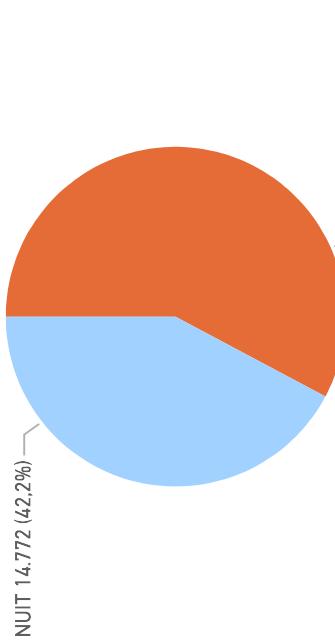
AUTRES VOL'S : tourisme, privé, calibration, affaires, sanitaire, examen, photo, écolage, entraînement

Cumul annuel JOUR / NUIT des mouvements aériens



5

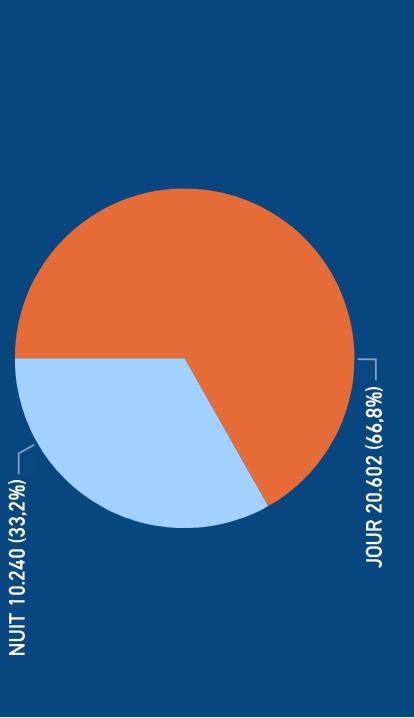
Mouvements JOUR / NUIT 2022



Total des mouvements en 2022

35.005

Mouvements JOUR / NUIT 2023



Total des mouvements en 2023

30.842

HEURES : les heures prises en compte pour ces statistiques sont des heures locales (LT)
TOTAL MOUVEMENTS : cela inclut tous les mouvements aériens sans distinction de catégorie

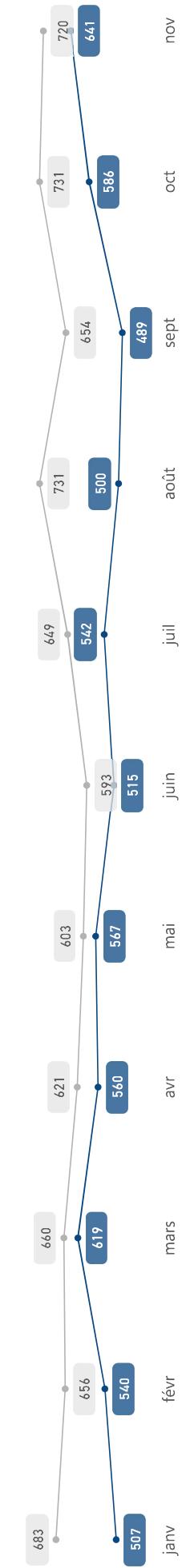
JOUR : 07:00 LT à 23:00 LT conformément à l'AGW

NUIT : 23:00 LT à 07:00 LT

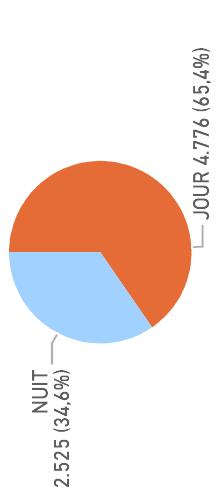
Boeing 747-200/400

Cumul annuel des mouvements de Boeing 747-200/400

ANNEE ● 2022 ● 2023



Mouvements JOUR / NUIT Boeing 747 en 2022



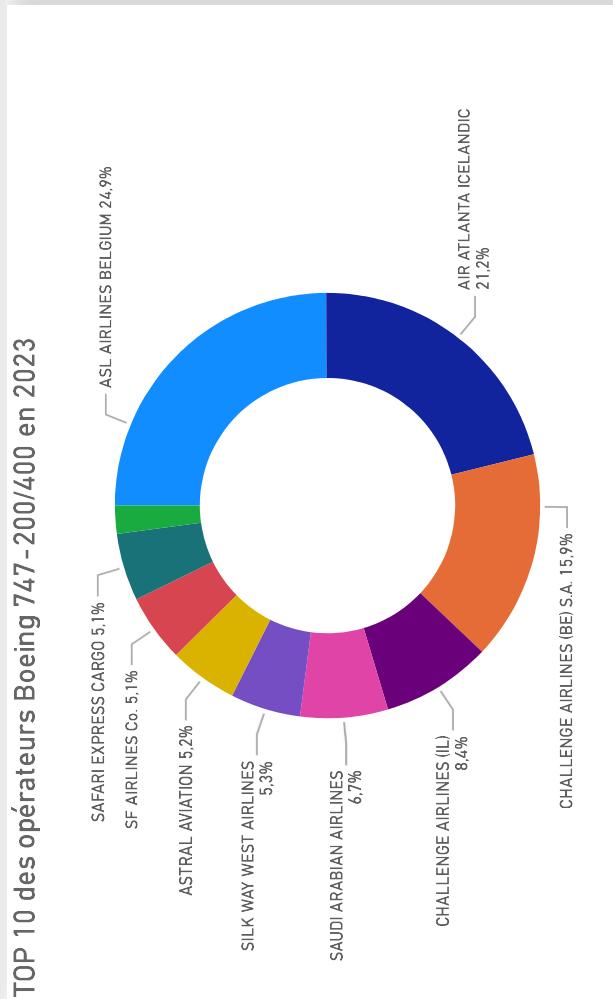
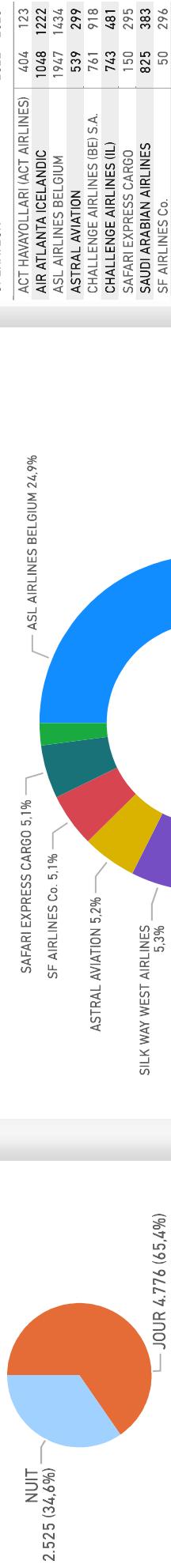
TOP 10 des opérateurs Boeing 747-200/400 en 2023



TOP 10 2022-2023

OPERATEUR	2022	2023
ACT HAVAYOLLARI (ACT AIRLINES)	404	123
AIR ATLANTA ICELANDIC	1048	1222
ASL AIRLINES BELGIUM	1947	1434
ASTRAL AVIATION	539	299
CHALLENGE AIRLINES (BE) S.A.	761	918
CHALLENGE AIRLINES (IL)	743	481
SAFARI EXPRESS CARGO	150	295
SAUDI ARABIAN AIRLINES	825	383
SF AIRLINES Co.	50	296
SILK WAY WEST AIRLINES	4	308

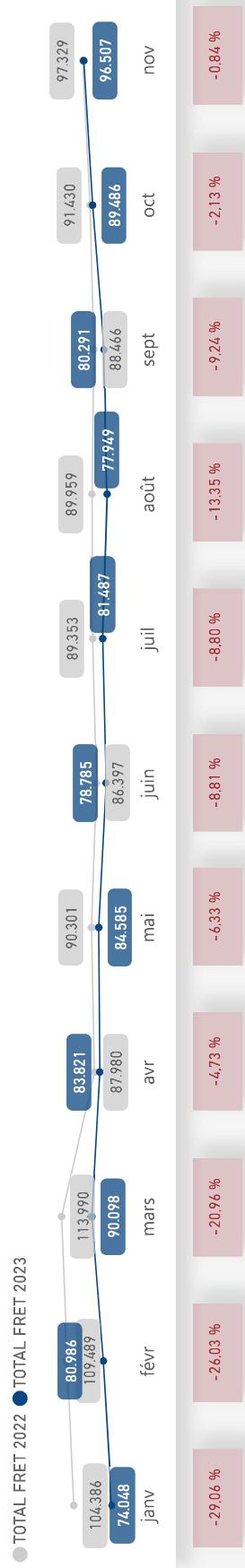
Mouvements JOUR / NUIT Boeing 747 en 2023



CARGO transporté (tonnes)

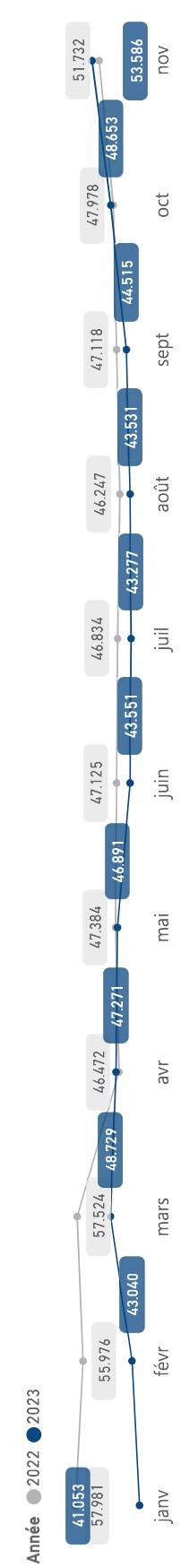
YTD Import-Export CARGO 2022
1.049.080

IMPORT & EXPORT



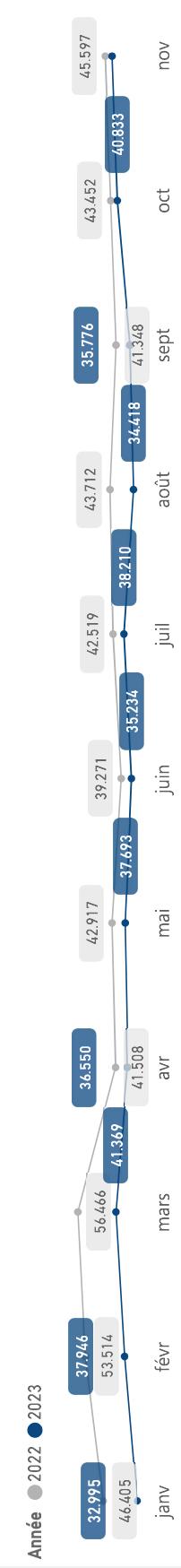
YTD Import CARGO 2022
552.370

IMPORT



YTD Export CARGO 2022
496.709

EXPORT



**SO
WA
ER**

Campagnes de mesures sonores 2022-2023

Résultats

**Comité d'accompagnement
pour l'aéroport de Liège
22 décembre 2023**



AGENDA

- PRINCIPE D'EGALITE
- RESULTS
- COMMUNICATION





PRINCIPE D'EGALITE

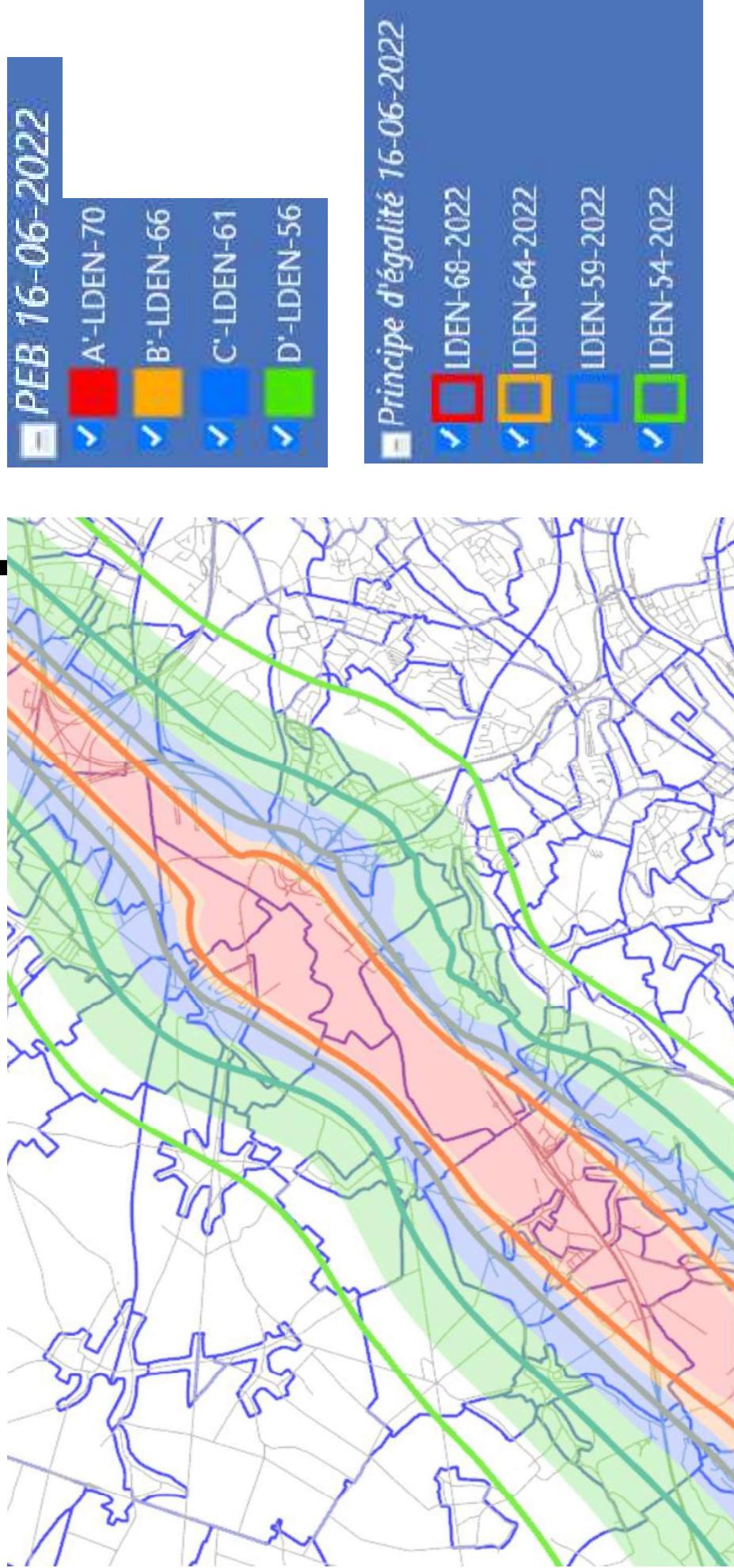


Confronter la théorie au réel

- Les PEB définis au moyen d'un logiciel informatique qui intègre le trafic actuel et une projection à 10 ans du trafic aérien
- Confronter les modélisations théoriques avec des relevés du niveau de bruit in situ
- 17/06/2022 : entrée en vigueur de la 5^{ème} révision des PEB des aéroports wallons qui aboutit pour la première fois à un élargissement des zones des PEB
- AGW 27/02/2003 : la SOWAER fait procéder dans l'année de l'entrée en vigueur des arrêtés délimitant les zones des PEB à un relevé de mesures de niveaux sonores autour des zones des zones des PEB. Par la suite, ce relevé a lieu tous les 3 ans.



PEB – courbes à moins 2 dB(A) – secteurs statistiques



Principe d'égalité

- L'objectif des campagnes est de déterminer si des quartiers peuvent bénéficier de mesures individuelles gratuites
→ **Lden à moins 1 dB des zones du PEB** des zones du PEB dépassé au moins 4 fois
- Le demandeur d'une mesure individuelle doit être propriétaire d'un immeuble d'habitation situé dans le PDLT au plus tard :
 - Soit au **13 juillet 2004** dans le cas où l'immeuble change de zone dans le PDLT de 2004 ;
 - Soit au **17 juin 2022** dans les cas où l'immeuble change de zone dans le PDLT de 2022 par rapport à celui de 2004 ou intègre nouvellement le PDLT de 2022.
- Si la mesure individuelle démontre que l'habitation est soumise à des niveaux sonores équivalents à une zone supérieure du PEB, le riverain se verra proposer les mesures d'accompagnement qui correspondent à cette zone
→ **Lden de la zone** dépassée au moins 4 fois



Campagnes de mesures sonores

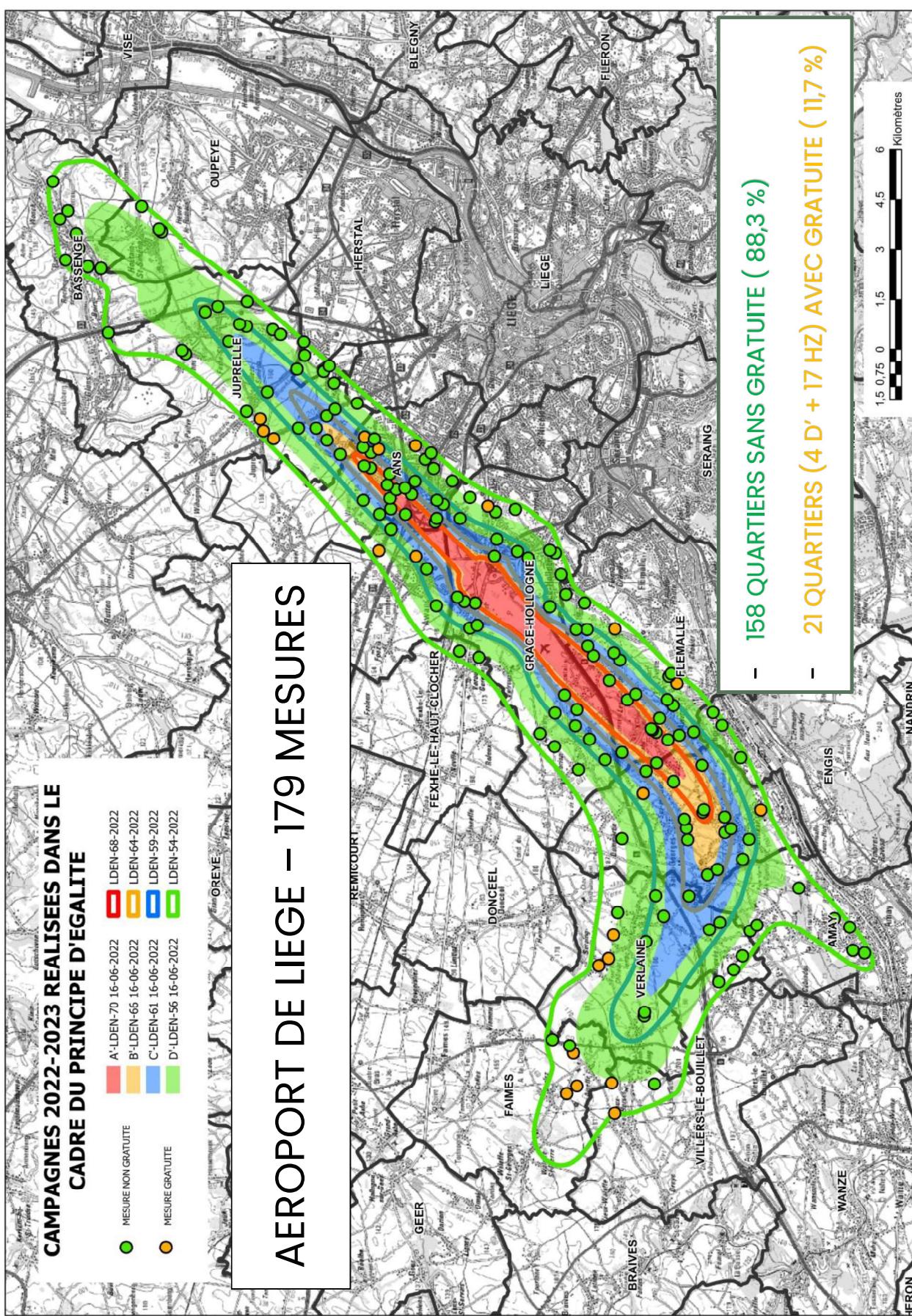
- Participation citoyenne (1600 sollicitations) autour des aéroports wallons : sonomètre dans les jardins des habitations des riverains
- 7 bureaux d'acoustique agréés indépendants – 52 sonomètres
- Durée mesures tributaire de la variabilité de la météo et du sens de piste utilisé : mesures entre 09-2022 et 09-2023
- Analyse de 14 jours représentatifs activité aéroportuaire





RESULTS





Résultats

- 88% des quartiers mesurés sans gratuité
- **21 quartiers** peuvent bénéficier de mesures sonores individuelles **gratuites** en cas de demande recevable

Les résultats vont permettre d'affiner les modélisations théoriques lors des prochaines révisions des PEB



Communication des résultats

- Site internet SOWAER : News, Newsletter, affichage des cartes avec secteurs gratuits et points de mesure
- Courriers aux communes concernées par les campagnes
- Courriers informant les participants aux campagnes que les résultats sont disponibles
- Information aux réunions des comités d'accompagnement pour les aéroports wallons



Riverains qui souhaitent un sonomètre

- Site internet SOWAER www.sowaer.be : carte avec secteurs gratuits
 - Contacter la SOWAER
- Numéro de téléphone gratuit : 0800/25 747
Formulaires en ligne
Bureaux accessibles sans rendez-vous
Aéroport de Liège – Bâtiment 50 – 4460 Grâce-Hollogne



**SO
WA
ER**

Plaintes « bruit »

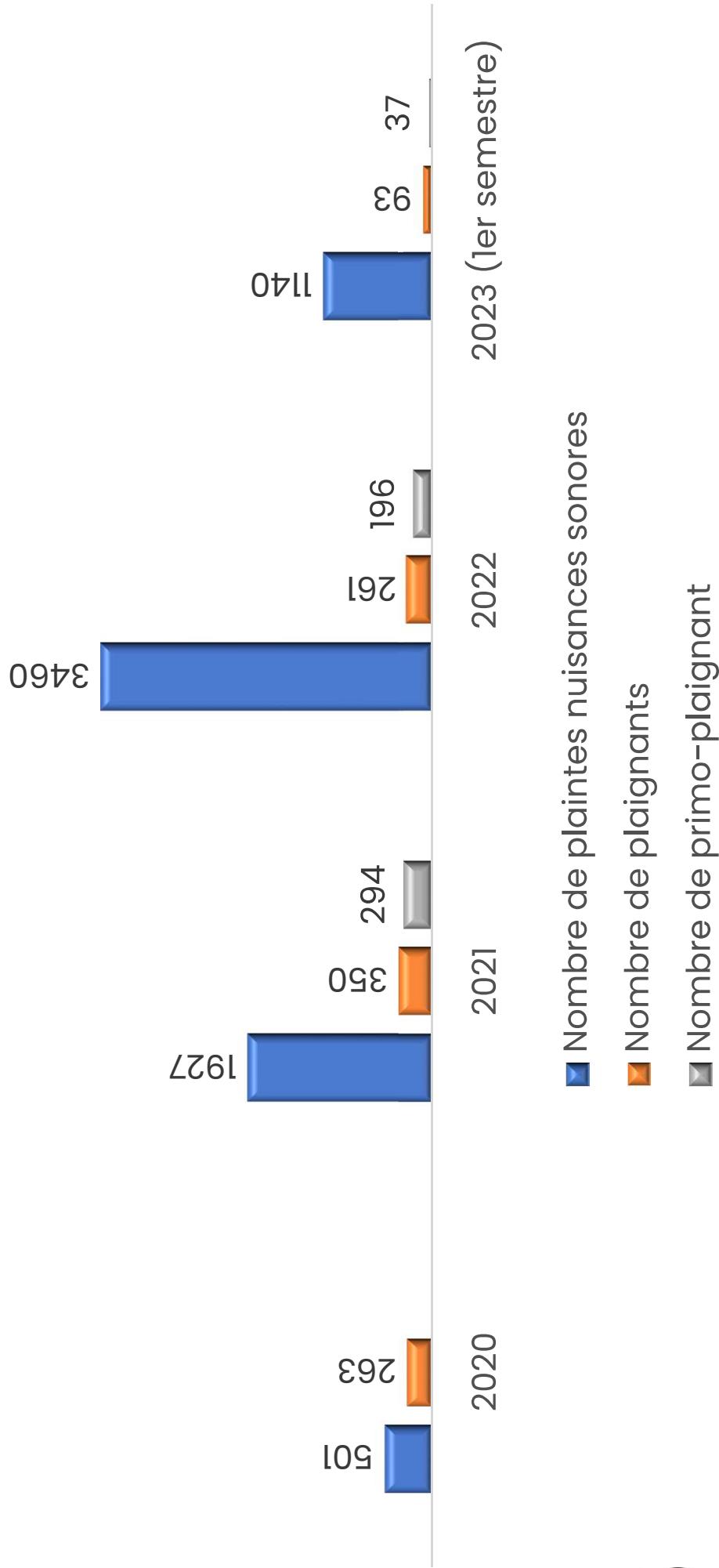
1ier semestre 2023



**Comité d'accompagnement
pour l'aéroport de Liège
22 décembre 2023**



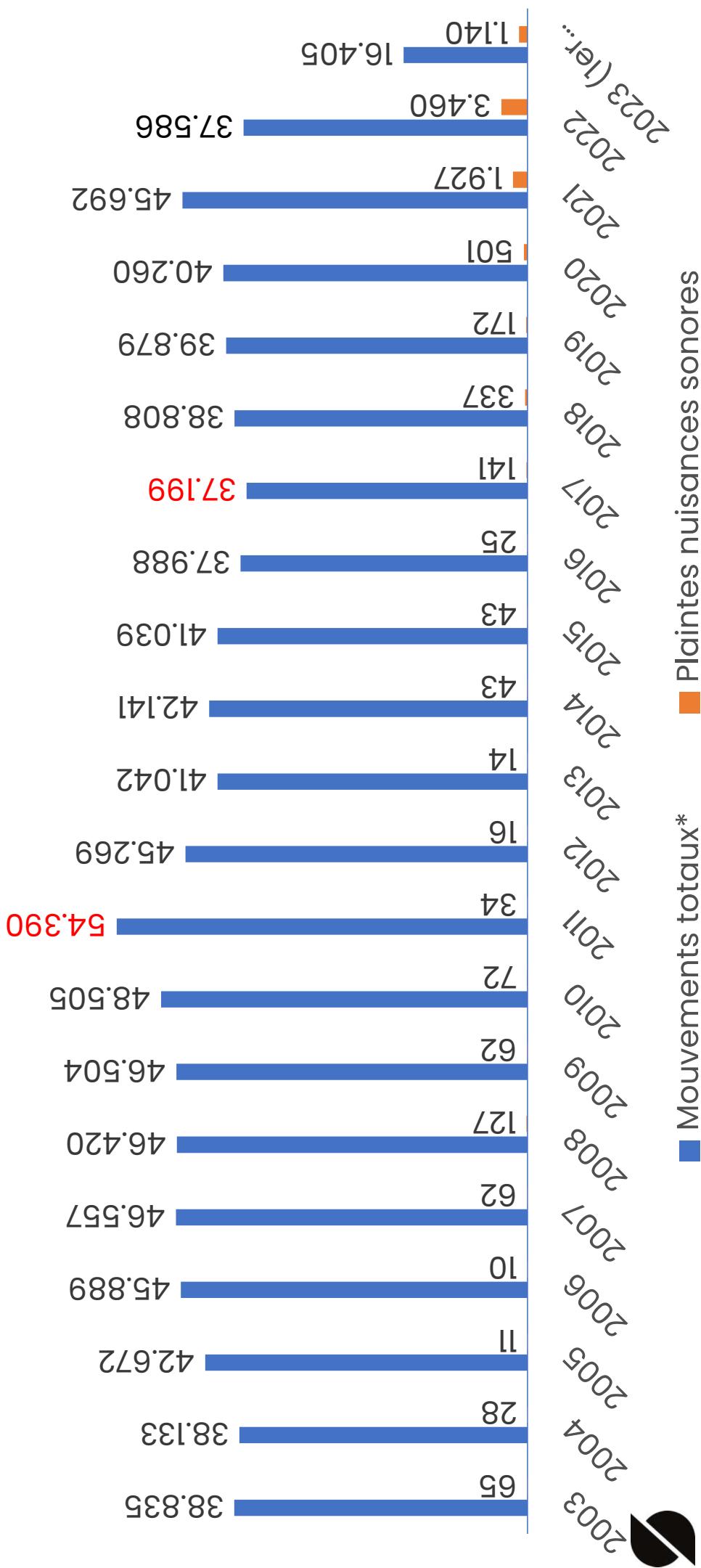
Evolution plaintes et plaignants



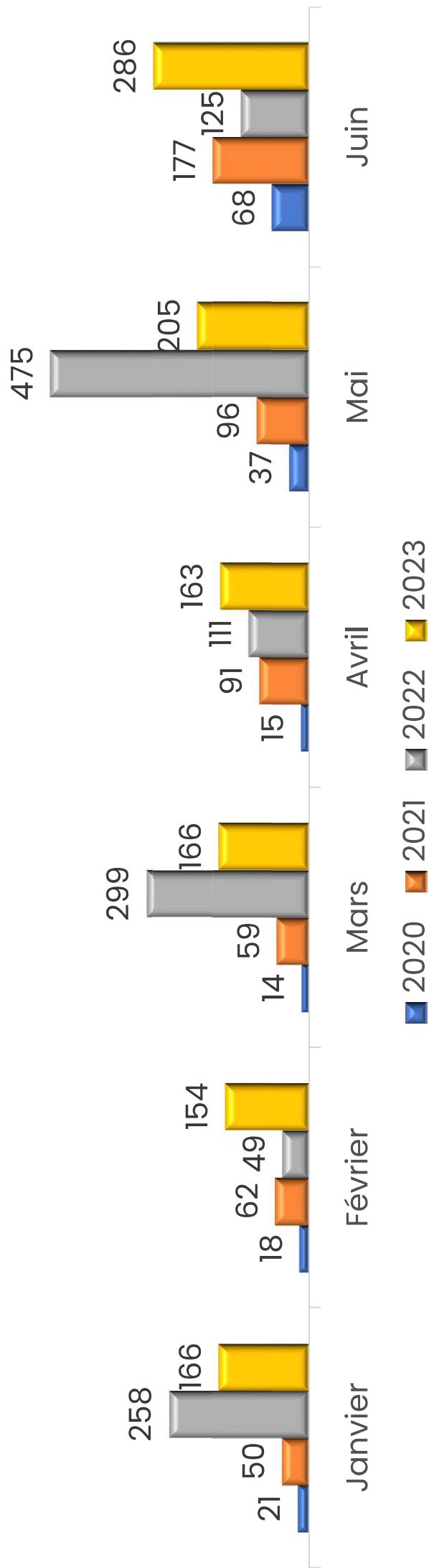
- 2020** 3 plaignants ont émis 24 % des plaintes
70% des plaignants sont situés **en dehors du PDLT**
- 2021** **11 plaignants** ont émis 71% des plaintes
84% des plaignants sont situés **en dehors du PDLT**
294 primo-plaignants sur 350 plaignants
- 2022** **23 plaignants** ont émis 85% des plaintes
79% des plaignants sont situés **en dehors du PDLT**
196 primo-plaignants sur 261 plaignants
- 2023** (1^{er} semestre)
15 plaignants ont émis 88% des plaintes
74% des plaignants sont situés **en dehors du PDLT**
37 primo-plaignants sur 93 plaignants



Evolution des mouvements et plaintes



Evolution mensuelle des plaintes



Diminution de 14% des plaintes
entre le premier semestre 2022 et celui de 2023



Analysis des plaintes 1er semestre 2023

96% concernent des **vols ciblés** dont 96% liés à l'aéroport de Liège

Ces plaintes concernent:

- Des vols de nuit (41%)
- Des vols en sens inverse (55%)
- Des **décollages** (70%)
- Des vols en semaine (68%)
- Des **gross porteurs** (97%) surtout de nuit (42%)
- Des vols avec dépassements sonores ou trajectoires inhabituelles (9%)



Analyse des activités de l'aéroport de Liège

Entre le 1^{er} semestre 2022 et celui de 2023, on constate:

- Une diminution de 6% des gros porteurs
- Une diminution de 17% des vols de nuit
- Une diminution de 6 % du nombre de mouvements totaux
- Une diminution de 10% du tonnage transporté



Conclusion

Pour diminuer l'impact du trafic aérien surtout en dehors du PDT, il convient d'agir sur les avions de type « gros porteur » qui décollent de nuit



Actions en cours:

- Redevances aéroportuaires revues en 2022
- Impositions du nouveau permis QC en 2024



Mesures sonores dans les communes en dehors du PDLT



SO
WA
ER

**Comité d'accompagnement
pour l'aéroport de Liège
22 décembre 2023**

Mesures sonores dans les communes en dehors du PDLT

AWANS*	NANDRIN*
BRAIVES*	NEUPRE*
CRISNEE*	OHEY
ESNEUX	OREYE*
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	REMICOURT*
FLEMALLE*	SAINT-NICOLAS*
HANNUT*	VISE*
JUPRELLE*	WANZE
LIEGE*	

- 17 communes** ont demandé à bénéficier de sonomètres temporaires :
- 3 communes ont récemment introduit leur demande (réunion en cours).
 - 1 commune (OHEY) pour laquelle l'alimentation électrique est en cours d'installation en vue du montage des sonomètres.
 - 13 communes (*) pour lesquelles les mesures sont en cours.



**SOWA
ER**

Numéro vert : 0800/25 747

www.sowaer.be



Merci de votre attention

